

Que dois-je faire?

SI C'EST DE L'INTIMIDATION (SUITE):

- Évaluez la situation avec lui. Peut-il modifier la situation en exprimant clairement ses limites? A-t-il des alliés? Surtout, incitez-le à demeurer pacifique.
- Amenez-le à nommer ce qu'il ressent. Misez sur ses forces et aidez-le à évaluer l'importance qu'il accorde à l'intimidateur.
- Encouragez-le à dénoncer la situation en parlant à son enseignante ou son enseignant. Expliquez-lui qu'il ne cause pas de problème en dénonçant ce genre de situation, mais qu'il se protège et protège d'autres élèves contre l'intimidateur.
- Communiquez aussi avec l'école. Avisez son enseignante* et la direction de l'école.

Source: <https://naitreetgrandir.com/fr/etape/5-8-ans/cole/fiche.aspx?doc=intimidation-ecole-reconnaitre-reagir>

- Restez calme et n'alarez pas tout l'entourage. Ne tentez pas de régler par vous-même la situation directement avec l'enfant intimidateur ou son parent. Privilégiez la présence d'un médiateur, comme la direction de l'école.
- Encouragez votre enfant à se tenir avec des amis sur lesquels il peut compter. Votre enfant risque moins de se faire intimider lorsqu'il est en groupe, et si cela se produit il sera plus en mesure de se défendre en étant bien entouré.
- Restez à l'affût. Demandez un suivi avec le personnel de l'école pour vous assurer que le problème se règle.
- Si le problème persiste et si vous sentez que votre enfant est très affecté, demandez l'aide d'un psychologue ou d'un psychoéducateur de l'école, du CLSC ou d'un organisme près de chez vous.

Si mon enfant fait preuve d'intimidation à l'école?

- Exprimez votre désaccord avec son geste;
- Évitez de banaliser la situation;
- Travaillez en partenariat avec l'école;
- Aidez votre enfant à comprendre la gravité de ses gestes et exposez clairement les conséquences si votre enfant poursuit ce genre de comportement;
- Sensibilisez-le aux différences;
- Discutez des différentes façons de gérer sa colère;
- Référez-vous à un professionnel de l'école si l'intimidation se poursuit ou si le problème vous préoccupe.

Qui dois-je contacter à l'école?

Vous trouverez le plan de lutte contre la violence et l'intimidation de notre école sur le site du Centre de services scolaire des Chic-Chocs.

La violence, qu'elle soit physique, verbale ou sociale est notre priorité.

Pour toutes questions ou pour signaler une situation, vous pouvez contacter:

Madame Janie Bacon, TES:

418-645-2929
janie.bacon@cschic-chocs.qc.ca

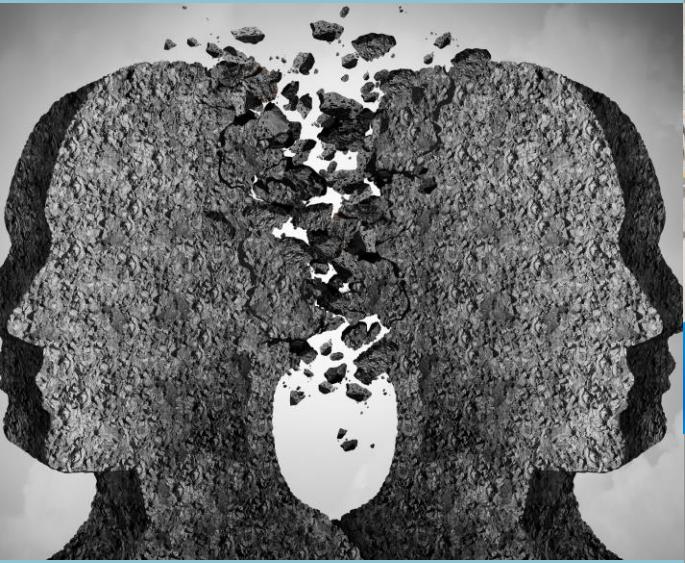
Monsieur Carl Sirois, directeur:

418-645-2929, poste 4401
carl.sirois@cschic-chocs.qc.ca



Conflit ou intimidation?

Informations destinées aux parents



Le conflit

Le conflit est un désaccord ou une différence d'opinions entre deux personnes ÉGALES.

Les deux parties ont le pouvoir d'influencer la situation.

Dans un conflit, les émotions ressenties par les deux parties sont les mêmes (colère, tristesse, etc.).

Dans un conflit, il n'y a rien de prémedité. L'opposition d'opinions apparaît soudainement.

Le conflit se déroule dans le moment présent, il ne se produit pas à répétition.



Que dois-je faire?

Pour accompagner mon enfant si c'est un conflit, je dois:

1. Reconnaissez et aider votre enfant à nommer les émotions vécues;
2. Prenez le temps de comprendre ce qui s'est passé en écoutant chacun des enfants impliqués ;
3. Reformulez pour vous assurer d'avoir saisi le problème ;
4. Proposez des solutions ;
5. Encouragez les enfants à appliquer la solution choisie ;
6. Félicitez les enfants pour avoir réglé leur conflit de façon pacifique.



Intimidation

Qu'elle soit directe ou indirecte, on parle d'intimidation lorsque les 3 critères suivants sont réunis: l'intention (vouloir blesser ou nuire volontairement), la répétition (du comportement ou des paroles) et le rapport de force (qui est inégal entre les 2 parties).

Pour vous aider à savoir si ce que vit votre enfant est de l'intimidation voici les critères à vérifier:

- Y a-t-il déséquilibre des pouvoirs?
 - Est-ce dans l'intention de faire du mal?
 - Est-ce qu'il y a répétition ou aggravation dans le temps?
 - Est-ce que l'enfant vit un sentiment de détresse, accompagné bien souvent de peur ou de terreur?
 - Est-ce que la personne qui a recours aux actes prend plaisir à constater ces effets sur la personne qui les subit?
 - Est-ce que la personne qui subit reçoit des menaces (implicites ou explicites) ou vit d'autres agressions à répétition?



Que dois-je faire?

SI C'EST DE L'INTIMIDATION:

- Essayez d'en savoir plus en lui posant des questions. *Resiez calme et attentif, car votre enfant a besoin de se sentir réconforté.*
- Laissez-le parler à son rythme sans l'interrompre ou offrez-lui d'écrire sur cette situation, cela le mettra peut-être plus à l'aise.
- Ne le jugez pas. *Demandez-lui simplement de vous décrire la situation en détail.*
- Montrez-lui que vous êtes avec lui. *Dites-lui qu'il a le droit de se sentir en sécurité et que vous allez agir et l'aider à trouver une solution.*

